

ÉDUCATION SOCIALE DIFFÉRENCIÉE ET DISCRIMINATION DE GENRE AU MALI, Kawélé TOGOLA, Fatoumata FOFANA (ULSHB de Bamako – Mali)

kaweletogola@yahoo.fr

Résumé

Cet article tente une analyse du lien fonctionnel entre éducation sociale basée sur les différences de sexe et la discrimination de genre dans les communautés maliennes. L'objectif est de montrer que l'éducation sociale différenciée est un facteur de discrimination de genre. L'analyse des données d'entretiens ethnographiques a révélé, entre autres, que les discours qui accompagnent le processus d'éducation, ainsi que les tâches auxquelles les individus sont soumis à leur jeune âge sont les vecteurs de la discrimination de genre.

Mots clés : discrimination, éducation sociale, genre, changement social, Mali

DIFFERENTIATED SOCIAL EDUCATION AND DISCRIMINATION RELATED TO GENDER IN MALI

Abstract

This paper tries to do an analyze of the functional link between social education based on the difference of sex and the discrimination of gender in Malian communities. The aim was to show that differentiated social education is a discrimination factor of gender. The analysis of data collected from ethnographic interviews revealed that discourses which go with the educational process in addition to the works of which individuals are subjected from their early childhood are the discrimination vectors of gender.

Keywords: discrimination, social education, gender, social change, Mali.

Introduction

Depuis déjà plusieurs décennies, nous assistons à un débat sur le genre sans cesse renouvelé et enrichi de nouvelles problématiques et dimensions. Les certitudes de genre établies constituent un élément de ce débat. Aussi longtemps qu'elles puissent remonter dans le temps, aussi profondément qu'elles puissent s'ancrer dans les sociétés, ces certitudes ne manquent pas de susciter des interrogations aujourd'hui. Ces interrogations concernent autant leur pertinence, leur justification, que leurs implications juridiques, ainsi que leurs conséquences sur le développement. En tout état de cause, leur historicité et leur caractère discriminatoire s'établissent au fil des analyses consacrées à la question genre.

Nous avons choisi de participer à ce débat à partir d'une analyse des rapports entre l'éducation sociale différenciée et la discrimination. Ce choix se justifie par le fait que l'éducation sociale différenciée, de par les asymétries qui la caractérisent, s'annonce comme un facteur de discrimination fondée sur le genre. Cette discrimination semble expliquer la faible représentation et représentativité des femmes dans divers secteurs clés de la vie sociale, à l'instar de l'éducation.

Les enquêtes menées par la Cellule de la Planification et de Statistiques (CPS) du secteur de l'éducation au Mali en 2016 font ressortir que 20 090 filles contre 49 142 garçons sont inscrites dans l'ensemble des universités publiques du Mali. Les filles ne sont dominantes dans aucune université. Les grandes écoles totalisent 4.407 garçons contre 1. 951 filles (F. Fofana 2021 : 30, citant CPS).

La situation des femmes faisant carrière dans les Universités publiques du Mali ne paraît pas particulièrement reluisante, du moins en termes de statistiques. On remarque donc : « sur les 1273 enseignants-chercheurs qui exercent dans les universités publiques au Mali, 123 seulement sont des femmes. Le rapport de féminité est de 11 femmes pour cent hommes » (F. Fofana *ibid* : 29).

Partant de ces constants, comment l'éducation sociale différenciée peut-elle constituer un facteur de discrimination de genre ?

L'objectif général de ce travail est de montrer que l'éducation sociale différenciée est un cadre de conception et de reproduction sociale des discriminations fondées sur la différence de sexe.

De manière spécifique, il entend :

- identifier les discours et les tâches éducatifs qui favorisent la discrimination de genre ;
- cerner les effets de ces discours et tâches éducatifs sur la personnalité sociale des individus et ;
- analyser les dynamiques actuelles de rupture d'identité entre le genre et le rôle social.

Cet article s'organise en trois parties. La première partie procède à une conceptualisation de la notion de discrimination de genre, la deuxième analyse le contexte et les outils conceptuel et empirique de la discrimination. Quant à la troisième partie, elle rend compte des dynamiques d'inversion de l'identité entre le genre de l'individu et son rôle social.

1. Cadre théorique

L'intérêt croissant des chercheurs, notamment en sciences sociales et juridiques, pour le genre est de nos jours établi, au regard de l'abondance et de la diversité des travaux, qui pour des intérêts divers et multiples, lui sont consacrés.

L'intérêt pour ce champ intellectuel est tel qu'« il faudrait avoir vécu en ermite au cours des dernières années pour ne pas avoir remarqué, avec curiosité, intérêt ou méfiance, l'intense bouillonnement-intellectuel, médiatique, politique (juridique)-autour de la notion de genre » (S. H. Vauchez et M Pichard 2016 :1).

Notion évolutive, le genre, qui, à l'origine, se rapporte aux rapports sociaux de sexe, intègre aujourd'hui une nouvelle dimension : les individus dont l'accès aux diverses ressources vitales, de sécurité et de protection n'est pas simple, et qui, pour cette raison, deviennent vulnérables. La multiplicité et la complexité des problématiques sous-jacentes à la notion de genre ne sont plus à démontrer.

Champ aux véritables enjeux intellectuel, économique et culturel établis, la plupart des travaux sur le genre se sont enlisés soit dans la condamnation des rapports sociaux de sexe (S. De Beauvoir 1976 ; Ch. Verschuur 2007 et Ch. Delphy 2013), soit dans l'analyse des difficultés liées à leur déstructuration-restructuration (K. Togola 2019), soit dans la démonstration de leur impertinence et de leurs conséquences sur le niveau et la qualité de développement économique par rapport à un genre, en l'occurrence la femme et aussi à l'Etat (R. Cusso 2003).

L'émergence du débat sur le genre tient, a minima, à un triple contexte. Signe avant-coureur d'une fin de civilisation, force est de constater que ce débat s'inscrit dans un contexte de changement social et de paradigme. Pour autant, les résistances sociales jouant, toutes les sociétés ne semblent pas s'arrimer, avec le même rythme, à ce changement social et de paradigme. Bien au contraire, de par leurs principes et leur philosophie de l'éducation, celles-ci paraissent moins enclines à cette dynamique de changement. Tel est le cas des sociétés maliennes.

Au Mali, il existe deux espaces sociaux, bien imbriqués, difficilement distinguables, de construction de la discrimination fondée sur la différence de sexe, ce sont les discours et les tâches de socialisation. Ces discours et tâches s'inscrivent tous les deux dans un rapport asymétrique. D'essence exclusif, les discours, à l'instar des tâches de socialisation, visent à la construction sociale de personnalités distinctes à la fois par le raisonnement et les rôles sociaux à assumer. De même que le même discours éducatif ne s'adresse pas à la fois à la fille et au garçon, de même, la fille et le garçon ne sont pas soumis aux mêmes tâches de socialisation. En effet « ...devenir homme ou femme nécessite une éducation, un apprentissage et une intériorisation de son rôle sexué... » (C. R. Ouédraogo 2016 : 94).

Sur le terrain, ce qui s'observe dans ce processus complexe d'élévation intellectuelle et d'acquisition de l'humanité, est, à bien des égards, une asymétrie de discours et de tâches éducatifs adaptés aux caractéristiques naturelles des individus. On peut donc constater que les processus éducatifs sont traversés par les asymétries de genre. La philosophie qui sous-tend de tels processus est la construction d'une personnalité en accord avec son sexe. L'éducation sociale différenciée apparaît ainsi comme un principe de discrimination de genre et un obstacle à la lutte contre cette même discrimination.

Toutefois, il arrive que l'éducation sociale différenciée produise des effets inverses inattendus, alors des comportements et attitudes qui tranchent avec leurs attributs sociaux de genre, s'observent chez les individus. Le fait, pour les individus, de ne pas suivre les prescriptions de l'éducation sociale différenciée, peut s'interpréter comme une rupture. Cette rupture prend la forme d'inversion

sociale, vu que les individus en situation de rupture sont amenés à s'adonner à l'exercice de rôles et tâches socialement réservés aux individus de sexe opposé.

Dans les faits, l'orientation professionnelle est une occurrence fondamentale et un formidable indicateur de cette rupture-inversion sociale. La production d'effets inverses de l'éducation sociale différenciée est un phénomène qui peut être relié à un contexte global de changement social.

La quête du gain, le style personnel et le chômage peuvent s'avérer des facteurs explicatifs de ces effets inverses. Le changement social est une donnée objective, ni les individus, ni mêmes les sociétés ne peuvent s'empêcher d'en subir les effets. D'où son caractère contraignant. Cependant, le style personnel, en revanche, est redevable de considérations psychologiques, d'où sa subjectivité. Pour autant, il est porteur de résistance face aux prescriptions de l'éducation sociale différenciée.

Le problème de cette recherche se structure à partir de cette double dynamique à sens inverse, qui caractérise en général toute éducation sociale, à savoir la production des effets attendus et la production des effets inverses.

Le cadre théorique de cette recherche a été structuré à partir de plusieurs approches contribuant chacune, dans une perspective à la fois déterministe et compréhensive, à éclairer un aspect de la problématique à laquelle nous nous sommes attaqués ici. Ainsi, l'interactionnisme s'accomplissant en deux temps, primo, entre parents et enfants, secundo, entre enfants et normes sociales, le schème causal, au sens de J. M. Berthelot (2000), qui rattache les conduites sociales à une structure et l'intervention sociologique de A. Touraine et M. Wieviorka (1983), qui fait des acteurs les interprètes privilégiés de leurs actions ont été mobilisés.

2. Cadre méthodologique

Afin de faire aboutir nos objectifs de recherche, nous nous sommes appuyé sur les données issues de treize (13) entretiens qualitatifs individuels semi directifs, réalisés dans cinq (5) quartiers des communes I et VI du district de Bamako. Nos interlocuteurs ont été retenus sur la base de leur attachement à la tradition (traditionnalistes), de leur fonction d'éducateur (parents et enseignants coraniques) et de leur orientation professionnelle socialement perçue comme inversée. Ce qui signifie que les filles s'adonnent à une activité traditionnellement réservée aux garçons et inversement les garçons exercent dans des domaines d'activité socialement reconnus aux filles).

Ces entretiens ont été complétés par trois (3) observations et trois récits biographiques. Celles-ci ont concerné les interlocuteurs dont l'orientation professionnelle s'inscrit en droite ligne des effets inverses inattendus de l'éducation sociale différenciée, qui distingue des rôles, des professions d'ordre féminin et masculin. Pour analyser les discours recueillis, nous avons recouru à l'analyse de discours.

3. Notion de discrimination fondée sur le genre

La notion de discrimination fondée sur le genre vise généralement à rendre compte des faits d'exclusion dont les femmes font l'objet dans les sociétés foncièrement patriarcales ou qui, en dépit des mutations en cours, en conservent encore quelques vestiges. Malgré en effet les acquis d'ordre juridique et politique, en faveur de la promotion des femmes, plus précisément de l'égalité et de l'équité de genre, des pratiques de discrimination s'observent toujours.

Ainsi, selon R. Cusso (op cit : 12), en Afrique comme en Occident : « la différence entre les salaires des hommes et des femmes ayant des fonctions et des responsabilités similaires reste toutefois un problème dans la majorité des pays ».

Sur un plan pratique, la discrimination renvoie à des pratiques, qui consistent, entre autres, à créer et instituer exclusivement pour les hommes les mécanismes d'accès aux positions hiérarchiques, d'ordre politique, social, économique, ainsi que la capacité juridique.

Véritable invariant anthropologique transculturel (Bourdieu 1998) et transhistorique, cette pratique semble nous provenir du fond des âges. Dans les faits, toutes les sociétés du monde ont eu à expérimenter l'institution d'un ordre socio-politique et économique inspiré et fondé sur l'exclusion des femmes, au profit des hommes.

4. Source et perceptions liées à l'éducation sociale différenciée

Certains de nos interlocuteurs évoquent la nature, qui a disposé les individus suivant des caractéristiques sexuelles différentes, comme la source et la justification de toute éducation sociale différenciée, d'autres mettent en avant les traditions, qui relèveraient de constructions sociales. La pertinence de cette éducation n'a pas échappé à nos interlocuteurs. Pour eux, celle-ci réside dans le fait qu'elle contribue à indexer les rôles et responsabilités des individus sur leurs caractéristiques sexuelles. Le sexe s'appréhende alors comme le substrat et la clé de répartition sociale des rôles et responsabilités des individus.

La différence dans la socialisation tient à la différence de sexe. Selon A. Z. N. commerçant de céréales, détenteur d'un diplôme d'études universitaires générales, résident à Magnambougou :

Les familles d'obédience traditionaliste sont plus rigoureuses sur la division sexuelle du travail, la différenciation sexuée des rôles sociaux, alors que les familles modernes ne le sont pas. Celles-ci tentent de s'aligner sur les valeurs d'équité et d'émancipation promues par l'Occident.

A.D, une gérante de Kiosque, ayant abandonné les études en 5^{ème} année Franco arabe, fiancée, âgée de 16 ans :

des devoirs différents attendent filles et garçons, leur éducation ne peut donc pas être la même. Le garçon se soucie beaucoup de son devenir professionnel, tandis que

nous les filles, nous nous préparons pour le mariage. Une fois les études terminées, allons-nous trouver un mari, serions-nous capables de bien tenir un foyer ?

Plus tard, ajoutera-t-elle « la fille doit s'inspirer de sa mère avant d'intégrer un foyer, et le garçon doit se rapprocher de son père dans la perspective d'imiter son père dans la gestion de la famille, toute chose qui relève d'un art qui s'apprend ».

La rigueur de l'éducation sociale différenciée varie d'un milieu à un autre, vu que l'attachement du groupe social aux valeurs du terroir, aux traditions, n'est pas le même partout. K. D., 65 ans d'âge, dogon, gardien d'une structure vouée à la promotion de l'Islam au Mali (AMPI) nous a confié :

Une fille, de par son comportement au foyer, honorera ou déshonorera ses parents. Pour moi, même si une fille n'est jamais allée à l'école, qu'elle ne sache ni écrire, ni lire même son nom, mais, si une fois au foyer, elle s'acquitte bien de ses tâches de ménagère, je lui accorde plus de valeur que celles qui sont instruites et qui ne savent pas tenir correctement leur foyer.

Suivant une approche de rupture continuée, Monsieur A. T. Pasteur d'Église baptiste évangélique, à Niamakoro, un quartier de la commune VI du district de Bamako, reconnaît à la fois l'égalité et la différence de genre : « intrinsèquement, femme et homme ont la même valeur devant Dieu, mais leurs responsabilités, leurs fonctions, comme leurs constitutions physiques, sont différentes ».

5. Discours éducatifs et comportements des individus

Les discours de socialisation influencent les attitudes et les comportements des individus. Ainsi, sous l'effet de la mécanique de l'éducation, la fille sera amenée à lier son autonomie à ses grandeurs ménagères. Aussi, estimera-t-elle qu'une fois mariée, son salut se trouve dans la soumission à son mari, auquel elle doit se vouer.

Selon A. B. coordinateur ReCoTrad (Réseau des Communicateurs traditionnels), en commune VI de Bamako : « de même que la chaume protège la case du soleil, de même, la femme doit être cette couverture qui protège son mari du soleil pour le bonheur de leurs enfants ». Il s'agit là d'un argument de force dans la relation attendue au sein du couple. Nombreuses sont encore les épouses, qui semblent s'évertuer à prendre cet argument en considération. Le fait pour une épouse de se vouer à son mari est culturellement perçu dans beaucoup de communautés maliennes comme un principe et un gage de réussite sociale de ses progénitures. « En d'autres termes, une femme soumise et dévouée à son mari ne peut que mettre au monde des garçons bénis, ceux au destin bien accompli, habités par l'idée d'une réussite naturelle ». (K. Togola 2017 : 159-160).

Lorsqu'une fille vient à adopter un comportement socialement reconnu à un garçon, ou qu'une fois au foyer, elle se révèle incapable d'assumer convenablement les tâches ménagères, la société tend à incriminer sa mère à qui

elle reproche d'avoir échoué à bien encadrer sa fille. Tout indique que c'est du devoir d'une mère d'éduquer sa fille à la fois sur le plan des attitudes, des comportements et des activités domestiques.

6. Éducation sociale différenciée, un principe de discrimination de genre

Les perceptions sociales et les attentes varient selon qu'il s'agisse d'une fille ou d'un garçon. Les discours recueillis auprès de nos interlocuteurs laissent apparaître ces perceptions et attentes. Les activités auxquelles filles et garçons sont soumis au cours de leur socialisation sont pensées et s'inscrivent en droite ligne de ces perceptions et attentes.

L'autonomie est aujourd'hui un outil conceptuel central dans la lutte en vue de la promotion des femmes, de l'analyse de leur situation au sein de leurs communautés, ainsi que dans les institutions de l'Etat. Comme telle, elle s'entend comme la possibilité, pour une femme, insérée dans les rapports sociaux concrets, d'entreprendre des activités susceptibles de lui assurer un revenu, ou de se former. En tout état de cause, activités économiques et formation offrent aux femmes deux types de ressources pouvant contribuer à leur autonomisation.

Toutefois, l'analyse des discours recueillis met au jour une autre perception de l'autonomie, qui semble trancher avec celle évoquée dans les lignes précédentes. En effet, nombreux sont nos interlocuteurs, à l'instar de D. K., déscolarisée de l'enseignement secondaire, exerçant comme artiste-chanteuse et communicatrice traditionnelle, selon ses termes, à lier l'autonomie d'une femme à sa maîtrise de la cuisine et autres tâches ménagères. Selon elle en effet :

une fille n'est autonome que lorsqu'elle est capable de préparer toute seule, sans l'aide de quiconque d'autre, sa cuisine, de bien ranger la chambre de son mari, entretenir la cour. Il y a beaucoup de repas traditionnels dont la préparation est complexe, comme le couscous, les bouillies, elle se doit d'en avoir la maîtrise.

La question de l'autonomie de la femme se trouve posée ici, non pas en termes d'activités génératrices de revenu, ni en termes d'instruction, mais plutôt suivant sa capacité à s'occuper à tenir toute seule son foyer, sans l'aide, ni assistance d'un tiers. Une telle perception de l'autonomie est constitutive des effets induits de l'éducation sociale différenciée, dont elle s'accommode avec la philosophie.

7. Inversion sociale ou rupture du principe : identité genre et rôle

En général, les comportements des individus s'inscrivent en droite ligne des modèles culturels et des modèles de sens. Le principe identité genre et rôle repose sur une vision symétrique du genre et du rôle. Par rôle, on peut entendre les tâches dont l'exercice est socialement reconnu à un individu selon son genre. Ainsi, en fonction de son genre, l'exercice d'un emploi, par un individu, sera jugé légitime ou non.

Cette symétrie du genre et de l'identité s'appréhende de plus en plus, en cette ère de quête de promotion de la femme, comme une forme de discrimination dans l'accès et l'exercice de l'emploi. Une telle interprétation semble justifier l'adoption, çà et là, par les États, à travers le monde, de textes législatifs et réglementaires, dont le but ultime est de la déconstruire.

De nos jours, il s'observe de plus en plus une tendance au détachement des prescriptions de l'éducation sociale différenciée. Ce détachement consiste, pour les individus, à envisager de s'échapper de leurs rôles de genre dans lesquels ils sont encastrés au nom d'une identité de genre et de rôle. Une telle attitude est l'expression d'un manquement aux prescriptions de l'éducation sociale différenciée. Elle en constitue le principe de production d'effets inverses.

Dans les faits, cette attitude consiste en des pratiques d'acteurs heurtant l'ordre ancien structuré par l'identité de genre et de rôles. Il arrive, pour des raisons de conjoncture ou pour des motivations personnelles qu'un individu vient à exercer un métier habituellement réservé au sexe opposé. Face à un tel constat, les appréciations et jugements de la société varient.

Ainsi, quand une fille évolue dans un secteur d'activité traditionnellement réservé aux garçons, il y a certes sortie de rôles, rupture de l'identité genre/rôle, mais le jugement social à son sujet, est le plus souvent valorisant. L'exercice d'un métier dit de garçon par une fille est perçu comme une source d'élévation sociale. Cela est héroïque. C'est le cas d'une fille qui, par amour du métier, ou poussée par le chômage ou par d'autres circonstances ou nécessités de la vie sociale, décide d'être apprentie chauffeuse, pompiste de station d'essence.

Par contre, lorsque c'est un garçon qui se retrouve à coiffer les femmes ou à teinter leurs pieds de henné, le jugement social est dévalorisant. La virilité étant le mode d'expression le plus abouti de la masculinité, le garçon, sous l'effet d'une pression sociale à la fois latente et manifeste, est invité à investir sa virilité dans des activités qui en valent la peine, à savoir les tâches masculines. L'acquisition de l'attitude virile impliquant chez le garçon le rejet de la féminité, l'exercice par lui de tout métier féminin fera l'objet de condamnation sociale.

Le changement social, qui affecte les mentalités, les perceptions sociales vis-à-vis de certaines pratiques et attitudes, le chômage massif, notamment des jeunes diplômés et déscolarisés, sont autant de phénomènes qui semblent participer des facteurs prédisposant à cette inversion sociale, en fournir des éléments de compréhension. A tout cela s'ajoutent les projets de vie individuels, ainsi que les nouvelles visions du monde, inspirées d'autres valeurs empruntées à d'autres régions du monde.

En tentant de s'y inscrire, cela devient presque un truisme de dire que les acteurs tendent à vivre dans l'air du temps. Dans cette perspective, sont-ils amenés à porter un regard plus critique sur la philosophie et les mécanismes de leur éducation sociale, à exercer un métier non conforme à leur identité de genre, ouvrant ainsi, à la limite, la voie à une dévitalisation des normes sociales. Celles-ci

ne jouent plus alors de manière absolue. Manifestement, les filles et les garçons, qui s'emploient à cet exercice, s'apparentent à de véritables sujets stratégiques, briseurs de conformisme social et artisans d'un renouveau social en matière éducative.

8. Inversion sociale : raisons et effet induit

Forme de détachement des normes sociales, les raisons de l'inversion sociale peuvent s'avérer multiples. Au travers de ce propos, A K, une interlocutrice, artiste-chanteuse, la soixantaine révolue, nous permet de nous en situer : « De nos jours, la quête du gain, seul mobile de l'action des individus, conduit ces derniers à exercer des tâches qui ne s'accordent guère avec leur genre. De la sorte, ils foulent au pied les prescriptions de l'éducation sociale différenciée ».

L'inversion sociale peut s'interpréter comme le signe d'une mutation des mentalités, celles qui tranchent avec les principes, les mécanismes et la philosophie de l'éducation sociale différenciée, dont elle exprime par ailleurs un affaissement progressif, une perte de rigidité. En tout état de cause, cette inversion est à reconforter, vu que les individus, dans certains contextes pratiques, doivent faire preuve de compétences dont leur éducation est censée pourtant les priver.

Le caractère handicapant de l'éducation sociale différenciée qui apparaît là, du fait des insuffisances ou manquements qui s'y attachent, est rappelé par A. T. cinquantenaire, un de nos interlocuteurs, Pasteur d'Église :

Je pense qu'il est besoin, du moins souhaitable, que les choses évoluent. Notre société a intérêt à le faire, parce que si tu es exclusivement préparé aux tâches dites de femme ou d'homme, face à certaines circonstances de la vie sociale, tu l'apprendras à tes dépens. Une fois hors de chez nous, nous nous rendons compte que notre éducation, en nous apprenant seulement les tâches socialement jugées comme dignes d'un homme, nous handicape en fin de compte. Au cours d'un séjour aux Etats-Unis, ma femme était tombée malade. Il me revenait alors de faire la vaisselle, la cuisine, de changer les couches du bébé, de prendre soins de ses grands frères. J'étais clairement confronté à mes limites, qui sont aussi celles de mon éducation sociale.

9. Discussion des résultats

Simone de Beauvoir (1976) appréhende le sexe du garçon comme la source du sentiment de supériorité de ce dernier par rapport à la fille. « Ainsi, aussi bien loin que le pénis se découvre comme un privilège immédiat d'où le garçon tirerait un sentiment de supériorité, sa valorisation apparaît au contraire comme une compensation » (De Beauvoir S. 1976 :19). Dans ce travail, au contraire des conclusions des travaux de Simone de Beauvoir, les discours éducatifs plus valorisants, empreints d'invite à la virilité et les attentes sociales affichées vis-à-vis du garçon sont apparus comme la source de ce sentiment de supériorité.

Sur la question des processus de construction de la personnalité, nos résultats rejoignent ceux de Margaret Mead (1935) et de Christine Delphy (2013). Selon Margaret Mead, la personnalité masculine et la personnalité féminine sont en fait des effets recherchés d'une éducation sociale s'appuyant sur les différences de sexe. Quant à Christine Delphy, ses travaux tendent à faire remarquer que le patriarcat est le responsable de la situation de domination et d'infériorité de la femme et partant, de la supériorité de l'homme.

Conclusion

À travers les discours et les tâches de socialisation adaptés au genre des individus, l'éducation sociale se révèle une éducation différenciée dans les sociétés maliennes. Ainsi, elle les prépare-t-elle et les fixe-t-elle dans des rôles sociaux exclusifs de leur genre. Ce faisant, elle les prive de compétences. Du fait de cette privation de compétences, l'éducation sociale différenciée prépare les individus à un improbable équilibre pour affronter les défis de l'existence sociale, notamment en dehors de leur communauté.

Au demeurant, force est de constater que les circonstances de la vie sociale se sont chargées d'imposer une déconstruction de cette identité de genre et de rôle, qui est le fondement de l'éducation sociale dans les communautés maliennes. Le chômage, le coût grimpant de la vie, le séjour à l'étranger constituent les principales raisons évoquées par nos interlocuteurs pour justifier cette déconstruction.

L'ampleur et la profondeur des transformations sociales aujourd'hui, notamment en ce qui concerne le genre, sont telles qu'aucune société ne saurait échapper à une déstructuration des rapports de genre. Cette déstructuration pourra se traduire par l'institution d'une nouvelle base de distribution des rôles sociaux entre les hommes et les femmes.

Références bibliographiques

- BERTELOT J-M. (2000). *Épistémologie d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck
- BOURDIEU P. (1998). *Domination masculine*, Paris, Seuil
- CUSSO R. (2003). *L'impact des politiques éducatives de scolarisation des filles*, Paris, L'institut de planification de l'éducation
- DE BEAUVOIR S. (1976). *Le deuxième sexe*, T2, Paris, Gallimard
- DE BEAUVOIR S. (1976). *Le deuxième sexe*, T1, Paris, Gallimard
- FOFANA F. (2021). *Rôle de la communication dans la promotion du genre au sein de l'Administration universitaire : cas des Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) au Mali*. Thèse de Doctorat, IPU, Bamako.
- MEAD M. (1935). *Mœurs et sexualité en Océanie*, Trois sociétés primitives de Nouvelle-Guinée, traduit en Français par Georges Chevasus, Paris, éditions Plon.
- NATHANÈL K. H (2061). *La rue et la deuxième vague de révision des constitutions en Afrique francophone : ordre ou désordre*, in *Revue malienne des*

sciences juridiques, politiques et économiques de Bamako, N°2016, Vol 2, Presses Universitaires de Toulouse 1 Capitole, Toulouse, PP : 41-61.

OUÉDRAOGO C. R. (2016). Identité de genre et orientation sexuelle : L'homosexualité masculine au Burkina Faso, in *Études maliennes*, N°83, Institut des Sciences Humaines, Bamako, PP : 92-107

TOGOLA K. (2017). Femmes et médiation au Mali ; l'exemple de la justice transitionnelle, in *Lettres d'Ivoire Université Alassane Ouattara*, Bouaké, RCI, revue semestrielle, Numéro 026, PP : 159-168

TOGOLA K. (2019). *Les dynamiques de genre en Afrique et au Mali*, Paris, L'Harmattan

TOURAINÉ A. et Wieviorka M. (1983). *Solidarité, Analyse d'un mouvement social*, Paris, éditions Fayard.

VAUCHEZ S. H., PICHARD M. et al (2016). *Genre et Droit*, Paris, Dalloz

VERSCHUUR Ch. (2007). N°6 *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, Paris, L'Harmattan.